



Communiqué

ASSEMBLEE GENERALE FFC Samedi 23 février 2013 Paris (Maison du sport français)

L'Assemblée générale électorale de la Fédération Française de Cyclisme s'est tenue ce samedi 23 février au siège du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) à Paris, en présence de François ALAPHILIPPE, Daniel BAAL et Jean PITALLIER, Présidents d'honneur de la FFC.

Président depuis le 28 février 2009 et reconduit dans ses fonctions pour un mandat de 4 ans, David LAPPARTIENT y a accueilli 300 congressistes, dont 161 délégués élus (porteurs d'un total de 1734 voix), représentatifs des associations des comités régionaux et départementaux de France métropolitaine et d'outre-mer.

Les différents intervenants ont dressé un bilan moral, financier, sportif et sanitaire de l'institution. Le Secrétaire Général a notamment souligné la hausse appréciable des effectifs : nouveau record historique avec 115.863 licenciés et progression de 3% par rapport à 2011 (augmentation de 3.361 licences) et 12,41% depuis le début du mandat (en février 2009). Le rapport moral présenté par Patrice ROY a été adopté à l'unanimité.

Le Trésorier général a mis l'accent sur la rigueur, qui a encore présidé à la bonne gestion des finances fédérales au cours de l'exercice écoulé. Pierre POUYET a successivement présenté le rapport financier sur l'exercice antérieur et le budget prévisionnel pour l'exercice 2013. L'exercice clos au 31 octobre 2012 présente un résultat positif de 17.129 € pour une réalisation budgétaire de 16.146.200 €. Après certification par M. Christian ANTOUNE, commissaire aux comptes, que les chiffres présentés traduisaient fidèlement la situation financière et les comptes annuels de la FFC, le rapport financier et ces comptes ont été adoptés à l'unanimité.

Le projet de budget pour l'exercice 2012-2013, présenté par Pierre POUYET, avec un compte de charges et de produits à l'équilibre à hauteur de 15.639.100 € a été adopté à l'unanimité.

Armand MEGRET s'est attaché, une fois de plus, à mettre en avant le bien fondé de la surveillance médicale réglementaire, instituée à la fin de l'année 1998 et sans cesse perfectionnée au fil des ans. Au cours de l'année 2012, plus de 3.000 bilans biologiques ont été réalisés sur une population de 1.201 sportifs. Le médecin fédéral a aussi rappelé que les résultats de ces examens biologiques peuvent donner lieu à des décisions de contre-indication temporaires à la pratique du cyclisme.

Après avoir évoqué un palmarès riche de 57 podiums mondiaux et européens, Isabelle GAUTHERON a dressé un panorama des actions fédérales de formation et de structuration mises en place.

Hubert LOUVET, au nom de la LNC et en représentation de Marc MADIOT, son Président, a notamment insisté sur la bonne santé des structures professionnelles, le respect de

l'éthique, la solidarité entre FFC, LNC et MPCC (Mouvement pour un cyclisme crédible). Il a aussi demandé une étroite collaboration entre l'AFLD (Agence française de lutte contre le dopage) et l'Union Cycliste Internationale : « Depuis le début de l'affaire Armstrong, nous allons de réunions en réunions, de commissions en commissions pour constater à ce jour qu'aucune mesure forte n'a été prise pour éviter, durant les prochains mois, de se retrouver dans la même situation. Aujourd'hui se pose clairement la question de la gouvernance de notre sport. »

Le transfert du siège social de Rosny-sous-Bois à Montigny-le-Bretonneux (localisation du futur Centre national du cyclisme sur le territoire de la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines) a été adopté à l'unanimité. Il en a été de même de la convention tripartite établie entre la FFC, la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines et « Vélopolis », la promesse de vente synallagmatique, la convention de mise à disposition des locaux.

Sur une décision prise à l'unanimité, l'assemblée générale a également donné mandat au Président en lui conférant tous les pouvoirs pour mettre en vente et assurer la cession de l'actuel siège social, sis 5 rue de Rome à Rosny-sous-Bois.

Seul candidat à sa succession, David LAPPARTIENT a été brillamment réélu (86,89% des suffrages exprimés). Sur 1686 suffrages exprimés (6 blancs et 12 nuls), 1465 se sont prononcés pour, 221 se sont prononcés contre.

Immédiatement après la reconduction de son mandat, David LAPPARTIENT a présenté sa proposition de constitution du Bureau exécutif, ainsi composé : Patrice ROY, Pierre POUYET, Michel BERGEAT, Henri LAFARGUE, Laurence LÉBOUCHER, Ludovic SYLVESTRE, Sylvain DUPLOYER, Eric JACOTE.

Sur 1673 suffrages valablement exprimés (33 blancs et 18 nuls), 925 se sont prononcés pour (55,29% des suffrages exprimés), 748 se sont prononcés contre (44,71% des suffrages exprimés). Les membres proposés ont donc été élus.

Conformément aux statuts, les délégués des clubs ont été appelés à élire les 32 membres du Conseil fédéral. Les résultats suivants ont été enregistrés :

Collège général : sur 1716 voix, 1637 suffrages ont été valablement exprimés (73 nuls, 6 blancs).

Collège général : 20 sièges à pourvoir (37 candidatures)			
Rang	Candidats	Voix	Observations
1	Jean-Claude LECLERC	1384	élu
2	Jacky TARENNE	1341	élu
3	Michel CALLOT	1232	élu
4	Didier MARCHAND	1168	élu
5	Jean-Marie GAUDELET	1153	élu
6	André BOLOGNA	1132	élu
7	Paul-Antoine LANFRANCHI	1132	élu
8	Jean-Yves THIVER	1112	élu
9	François NATIVEL	1110	élu
10	Michel CHAVANEL	1064	élu
11	Catherine GASTOU	1057	élu
12	Marc TILLY	1042	élu

13	Alfred DEFONTIS	1034	élu
14	Hubert LOUVET	1029	élu
15	Jean-Philippe POVEDA	973	élu
16	Gilles DACOSTA	954	élu
17	Marie-Antoinette CANU	924	élu
18	Christelle REILLE	906	élu
19	Claude REPERANT	903	élu
20	Yannick POUHEY	849	élu
21	Bernard JUTEAU	817	non élu
22	Roger CHEVALIER	543	non élu
23	Pierre DE LA VILLEMARQUE	537	non élu
24	Alex LESCA	528	non élu
25	Pierre BERTRAND	373	non élu
26	Arnaud DE VECCHI	335	non élu
27	Thierry KASZTELAN	320	non élu
28	Patrice PION	309	non élu
29	Philippe TACQUEZ	299	non élu
30	Norbert PRUDON	181	non élu

Représentants du secteur professionnel : sur 1716 voix, 1651 suffrages ont été valablement exprimés (65 blancs).

Représentants du secteur professionnel : 2 sièges à pourvoir (2 candidatures)			
Rang	Candidats	Voix	Observations
1	Nicolas ROUGEON	1597	élu
2	Cyrille GUIMARD	1541	élu

Collège « loisir » : sur 1716 voix, 1539 suffrages ont été exprimés (177 blancs).

Collège « loisir » : 1 siège à pourvoir (1 candidature)			
Rang	Candidats	Voix	Observations
1	Roger BORDEAU	1539	élu

Collège « médical » : sur 1716 voix, 1625 suffrages ont été exprimés (91 blancs).

Collège « loisir » : 1 siège à pourvoir (1 candidature)			
Rang	Candidats	Voix	Observations
1	Thierry ADAM	1625	élu

Collège VTT : sur 1716 voix, 1602 suffrages ont été exprimés (0 nul, 114 blancs).

Collège VTT : 4 sièges à pourvoir (4 candidatures)			
Rang	Candidats	Voix	Observations
1	Alain GHILONI	1554	élu
2	Yannick TIREL	1521	élu
3	Thierry NUNNINGER	1518	élu
4	Gérard DAENS	1352	élu

Collège BMX : sur 1716 voix, 1652 suffrages ont été exprimés (49 nuls, 15 blancs).

Collège BMX : 4 sièges à pourvoir (10 candidatures)			
Rang	Candidats	Voix	Observations
1	Blandine COTTEREAU	1221	élu
2	Bruno QUAGEBEUR	1018	élu
3	Joël MARTINEZ	816	élu
4	Eric PIHET	641	élu
5	Elisabeth VIOUGEAS	599	non élu
6	Patrick MORA	582	non élu
7	Jacques PERRAGUIN	519	non élu
8	Christian MARTINEZ	378	non élu
9	Bernard BOUTIN	359	non élu
10	Gérard PHILIPPE	324	non élu

Dans son discours de clôture, David LAPPARTIENT a notamment affirmé : « Le projet « Pour un cyclisme français conquérant » constituera le socle de mes engagements. ». Il a aussi mis l'accent sur le titre olympique obtenu par Julie BRESSET (VTT cross-country) et les excellents résultats enregistrés sur le Tour de France par Thomas VOECKLER (deux victoires d'étapes et classement du meilleur grimpeur), Thibaut PINOT et Pierre ROLLAND. Au titre des priorités de ce mandat qui débute, le plan de développement du cyclisme féminin a été présenté comme une nécessité. Adopté en 2012, il sera piloté par Laurence LEBOUCHER.

Au sujet du futur Centre national du cyclisme de Saint-Quentin-en-Yvelines, le Président n'a pas manqué de mettre en évidence ses nombreuses fonctionnalités. « *Aucune fédération au monde ne pourra se prévaloir de tels équipements. Ils placeront assurément la Fédération Française de Cyclisme sur la voie de l'excellence sportive* ». Enchaînant avec le parcours de l'excellence sportive, il a affiché clairement les ambitions : « *Etre la première nation mondiale toutes disciplines cyclistes confondues. Pour ce faire, nous pouvons nous appuyer sur des athlètes d'exception, des cadres techniques expérimentés et des structures de qualité.(...) Il convient donc de repenser notre modèle en donnant les moyens à notre haut niveau. Je souhaite qu'un nouveau Directeur Technique National puisse être nommé rapidement et qu'en partenariat, nous puissions élaborer un nouveau parcours de l'excellence sportive qui doit tenir compte de plusieurs objectifs :*

- *Accroître la compétitivité du cyclisme français.*
- *Rationaliser notre fonctionnement compte tenu des diminutions des subsides de l'Etat.*
- *Permettre à nos meilleurs athlètes de vivre de leur sport.*
- *Développer nos programmes de recherche dans tous les domaines.*
- *Former nos entraîneurs aux technologies modernes.*
- *Développer les partenariats qui concourent à faire progresser la performance.*

Ainsi, le conseil d'administration de la Fédération Française de Cyclisme a adopté un projet révolutionnaire, lors de sa dernière séance, qui vise à renforcer la compétitivité de notre cyclisme national. L'ambition est d'obtenir les moyens de mettre en œuvre notre parcours de l'excellence sportive. Ainsi, nous allons créer une équipe professionnelle mixte

pluridisciplinaire. C'est un projet unique au monde avec 60 athlètes sous contrat et une entreprise de 100 personnes. Pour cela il faut réunir un budget de plus de 20 M€. »

Les actions de lutte contre le dopage ont également occupé une place de choix dans l'allocution de clôture de David LAPPARTIENT : « *L'actualité récente nous rappelle malheureusement que la lutte contre le dopage est un combat de tous les instants. Visiblement, tout le monde n'a pas encore compris le message. L'affaire Armstrong a été une véritable déflagration à laquelle nous nous attendions mais dont les conséquences sont catastrophiques pour la crédibilité de notre sport. (...) Il faut donc des mesures fortes et celles proposées par notre Conseil d'Administration dans le cadre de la contribution : « Organisation du Cyclisme, une révolution nécessaire » vont dans ce sens. Nous proposons plusieurs mesures :*

- *Généralisation du passeport Biologique à tous les coureurs professionnels.*
- *Evolution du Code mondial antidopage pour alourdir les sanctions en cas de produits lourds en portant à 4 ans la suspension pour première infraction et à vie pour la deuxième infraction.*
- *Mise en place d'un suivi médical règlementaire indépendant pour tous les coureurs professionnels.*
- *Paiement des amendes liées au dopage sur la caution bancaire des équipes.*
- *Interdiction d'encadrer des équipes pour des personnes condamnées pour des faits de dopage après une date à déterminer.*

La Fédération Française de Cyclisme est en pointe sur le sujet de la lutte contre le dopage et j'entends bien poursuivre le travail entamé avec force et conviction par mes prédécesseurs. Je ne peux manquer non plus d'associer Armand MEGRET et Alain CALVEZ à ce travail important au quotidien. En analysant objectivement la situation, nous pouvons dresser le constat que le cyclisme a, bien plus que les autres sports, su lutter plus efficacement contre le dopage. Nous savons que des tricheurs sont encore présents dans le peloton, mais ils sont bien moins nombreux qu'avant. »

La médaille d'or de la FFC, plus haute distinction fédérale, a été remise à des dirigeants particulièrement méritants : Mme Isabelle GAUTHERON, MM. Robert PERBOIRE, Kléber GUERY, Marcel LANGUILLE, Alain PRADIER, Max CARCY.

Ophélie AMBROISE est la quatrième lauréate du Trophée Julien DITLECADET, récompensant un(e) jeune dirigeant(e) d'exception de moins de 30 ans.

Paris le 23 février 2013